

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 24 mai 2011, les règlements suivants :

- **Règlement 1439-15-2011** modifiant le règlement 1439-00-2001 concernant la tarification des installations sportives et des locaux

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 28 mai 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.